

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Mouvements de jeunesse, activités physiques et sportives et première guerre mondiale

Jacques Dumont

Numéro 129, 3e trimestre 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043140ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043140ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumont, J. (2001). Mouvements de jeunesse, activités physiques et sportives et première guerre mondiale. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (129), 61–82. <https://doi.org/10.7202/1043140ar>

Mouvements de jeunesse, activités physiques et sportives et première guerre mondiale

Les notions d'identité, de culture ont envahi les discours sans que ces concepts en soient nécessairement éclaircis. Patrimoine et tradition participent d'un désir de mémoire, qui omet trop souvent l'historicité même des questionnements qu'il est censé susciter. L'histoire du sport échappe d'autant moins à cette tendance que le phénomène sportif a été longtemps tenu à l'écart des objets dignes d'intérêt et s'est construit sa propre mythologie. Dès lors, des pratiques peuvent être étiquetées comme traduisant une identité culturelle, sans se garder de projeter sur hier nos conceptions d'aujourd'hui, ni que les fluctuations de cette représentation du même et du différent, de l'appartenance ou de l'exclusion soient prises en compte et analysées. Or le développement des activités physiques et sportives dans une situation de dépendance coloniale peut nous permettre de saisir les enjeux qui traversent la société et constitue son originalité. La première guerre mondiale est à cet égard un moment clé en Guadeloupe : des mouvements de jeunesse s'y développent, une société sportive aux larges ambitions tente de fédérer leurs activités, de les répandre, tout en contrôlant leurs contenus. L'importation de thématiques et de pratiques dans ce contexte est lisible et compréhensible ; elle ne doit pas masquer le sens de la redéfinition, la réappropriation, de celles-ci.

I. MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Le 3 mars 1914, débarque du paquebot *Venezuela*, un jeune ecclésiastique métropolitain, l'abbé Durand, qui prend immédiatement ses fonctions de vicaire à la cathédrale de Basse-Terre. Il est précédé par un commentaire élogieux, émanant de la congrégation du Saint-Esprit, à Paris, où il vient d'être ordonné prêtre. « *Je puis vous assurer, Monseigneur, que l'abbé Durand est un excellent sujet : intelligent, laborieux, dévoué et ce qui ne nuit pas, débrouillard.* »¹ Ce que ne dit pas ce billet, c'est que l'abbé

1. Lettre du 17 février 1914, Vulquin, chanoine honoraire de la Guadeloupe, Archives de l'évêché, Basse-Terre.

Durand a fréquenté des associations affiliées à la fédération gymnique et sportive des patronages de France. Moins de deux mois après son arrivée en Guadeloupe, il fonde le patronage Notre-Dame, accueillant les jeunes de Basse-Terre. Il y introduit des activités de gymnastique, la pratique des agrès, mais aussi le football, et un premier match sur le champ d'Arbaud en 1914 reste dans les mémoires. L'abbé Durand, mobilisé, quitte la Guadeloupe pour y revenir brièvement en 1916, avant de gagner la Martinique puis la France comme instructeur militaire. Il ne revient définitivement qu'en 1919. Son action est donc pour cette période à la fois limitée dans l'espace et dans le temps, et considérable. Il ne se contente pas d'introduire de nouvelles activités, il les légitime aux yeux de la population et offre aux jeunes la possibilité de les pratiquer et de les découvrir. À la même époque, un patronage est créé à Pointe-à-Pitre à l'instigation du père Bioret, affecté précédemment en Martinique¹, où il a développé la mise en œuvre d'activités physiques. Ces initiatives ne semblent pas concertées : il s'agit plus de la convergence d'actions qui signe l'émergence d'une préoccupation² ou son importation en Guadeloupe.

Comme en réponse à cette apparition de groupements de jeunesse catholiques, des groupes de boy-scouts, laïques, apparaissent. Ils vont jouer un rôle de premier plan dans la constitution des premiers clubs sportifs et des premières équipes de football. Le mouvement scout naît en 1908 dans l'empire britannique, sous l'impulsion de sir Baden-Powell. L'écho est pratiquement immédiat « *Pourquoi n'aurions nous pas nous aussi en France nos jeunes éclaireurs ?* » demande A. Chéradame³, qui devient le premier président du comité directeur des éclaireurs. Le journal *L'Éducation* dans son numéro de septembre 1911 fait l'apologie de cette méthode et Paul Vuibert signe une présentation panégyrique intitulée « *les Boys-scouts* » en 1912. Mais l'ouvrage de référence devient rapidement *Le Livre de l'éclaireur*, véritable traité théorique et pratique du scoutisme⁴. L'intérêt des orientations n'a pas échappé aux politiques. Le comité de patronage des éclaireurs de France est juste avant la guerre dominé par Paul Deschanel, président de la Chambre des députés. On y trouve Ballif, président du Touring Club de France (TCF) ainsi que de nombreux membres de cette association comme le général Lyautey, Ernest Lavisse, des responsables politiques comme Edouard Herriot, dont on connaît l'implication au niveau du développement des pratiques physiques⁵.

« *Chez nous il n'y a ni riches ni pauvres, il n'y a que de jeunes français qui se réunissent pour mieux servir leur pays (...) nous nous proposons, par des exercices très variés au grand air de débrouiller physiquement nos*

1. Il semble que l'envoi du père Bioret en Guadeloupe corresponde à une mesure disciplinaire.

2. Voir B. Dubreuil, « La naissance du sport catholique », dans « Aimez-vous les stades », s/d A. Ehrenberg, *Recherches* n° 43, 1980, pp. 221-251.

3. *Le Petit Journal*, 28 juillet 1909. Il est l'auteur d'ouvrages dont *La crise française (faits, causes, solutions)* ou *L'Europe et la question d'Autriche au seul du XX^{ème} siècle*.

4. Capitaine Royet, *Le livre de l'éclaireur, manuel des boys-scouts français*, Librairie illustrée et journal des voyages, 1912. On peut noter que l'esprit pratique se lit dès les pages de couverture qui proposent une bordure en centimètres et des repères d'échelle pour la lecture des cartes.

5. Bernstein S., *Edouard Herriot ou la république en personne*, Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, 1985, 322 p.

jeunes gens afin qu'ils soient rapidement en mesure de tenir leur place dans la vie pratique. »¹ Le maître-mot chez les éclaireurs est cette capacité à « se débrouiller ». Elle vise plus particulièrement les futurs dirigeants, appelés à prendre des initiatives, c'est-à-dire le public sélectionné des lycées. Encore faut-il accroître la vigueur du corps, grâce à une méthode rationnelle : « Sur le terrain bien préparé de la santé, notre force lève comme le bon grain. Mais l'agriculteur laisse-t-il pousser les plantes au hasard ? Non il surveille, il cultive. Pour la force physique il en va de même : elle doit être éduquée, disciplinée, développée par une méthode de gymnastique rationnelle qui aboutira au perfectionnement de l'individu ». ² Une éducation active exaltant le rôle de la nature, s'épanouit dans le scoutisme.

En Guadeloupe, le mouvement des éclaireurs émerge juste avant la première guerre. La reconnaissance sociale est attestée par une somme de 600 francs, votée par le conseil général le 20 décembre 1915, de « subvention aux sociétés de boy-scouts ». Les éclaireurs ou boy-scouts, recrutés parmi les enfants de la bourgeoisie citadine guadeloupéenne, sont encadrés par des autorités et notables, comme Bénédicte Clairon à Basse-Terre. Mais si l'importance accordée au scoutisme est compréhensible dans une dynamique générale d'importation de valeurs métropolitaines, son utilisation en tant que méthode d'éducation physique en Guadeloupe vient combler un manque, que ni l'école, ni les militaires, ni la société civile n'ont pris le temps de développer. L'éducation physique figure bien au programme du lycée Carnot, que fréquentent quelques privilégiés, mais réduite à une forme hygiénique qui reste très théorique ³. L'éducation physique proprement dite s'y résume à quelques cours payants d'escrime ⁴ dispensés par un maître d'armes, M. Jubineau, instituteur intervenant en classe élémentaire de 9^{ème}, et baptisé maître de gymnastique dans l'organigramme du lycée. L'absence de service militaire jusqu'en 1913 prive en quelque sorte de ce puissant vecteur de diffusion des activités physiques.

Le scoutisme est le point de convergence entre plusieurs aspirations et pratiques. L'Intrépide-club est fondé à Basse-Terre en 1915, sous la responsabilité du « master » des éclaireurs qui constituent l'essentiel de ce groupement. La première équipe de football de Pointe-à-Pitre, juste après-guerre est composée de boys-scouts, recrutés dans le milieu lycéen, non seulement les élèves, mais aussi leurs cadres comme d'Alenson, répétiteur au lycée Carnot. Le censeur, M. Bréta est par ailleurs le « master » de la troupe. Autrement dit, les mouvements de jeunesse et en particulier celui des boy-scouts semblent d'autant plus séduisants qu'ils viennent combler une absence. Leur développement va être pris en charge par la société La Guadeloupéenne.

II. UNE TENTATIVE DE FÉDÉRATION : LA GUADELOUPÉENNE

Le contexte de la première guerre mondiale favorise la mise en place d'une société dont l'influence va être déterminante dans la vie du pays et

1. André Cheradame, *Le Journal*, cité dans *La Guadeloupéenne* d'octobre 1916, p. 270.

2. *Le livre de l'éclaireur*, Chapitre la vigueur du corps, p. 90.

3. Voir *Annuaire de la Guadeloupe*, 1915.

4. Id. et témoignage de M. Calpas, ancien lycéen et boy-scout. Entretien du 8 juin 1998.

l'émergence des pratiques physiques. En effet, la « Guadeloupéenne » représente la première tentative de développement et de contrôle d'une éducation physique. Elle marque une rupture avec les clubs anciens constitués autour d'une pratique unique, excursion pour le club des montagnards créé en 1903 ou sport hippique, réservés de plus à une petite frange privilégiée de pratiquants. Sous l'impulsion du Dr Pichon, responsable du service de santé, elle va tenter d'implanter et de développer des exercices physiques, de fédérer les différentes initiatives, de créer un vaste réseau, s'appuyant sur les notables et visant une « union sacrée » pour la promotion de « la petite et de la grande Patrie »¹.

1) *Le docteur Pichon*

La société « La Guadeloupéenne » est marquée par la personnalité de son président fondateur. Médecin-major des troupes coloniales, nommé responsable du service de santé en Guadeloupe dès son arrivée en 1913, André Joseph Pichon s'est déjà distingué outre-mer. Il est fait chevalier de la légion d'honneur² le 12 juillet 1914, ayant déjà eu auparavant des témoignages de satisfaction de la part du ministre de la Guerre pour son action en Nouvelle-Calédonie. Né à Niort le 14 juillet 1873, issu d'un milieu modeste, il est le troisième d'une famille de sept enfants ; la seule possibilité de suivre des études est l'octroi d'une bourse d'études que le maire de sa ville natale cautionne. Admis le 20 octobre 1893 comme élève du service de santé de la Marine à Bordeaux, il côtoie le docteur Tissié, président de la ligue girondine d'éducation physique. Reçu docteur en médecine le 20 novembre 1896, il demande, suite à son engagement bourgeois, à entrer dans le corps de santé de la Marine. Il va successivement être affecté en Guyane, en Cochinchine, en Nouvelle Calédonie de 1906 à 1910, avant de gagner l'école d'application du service de santé des troupes coloniales. En mars 1913, il repart pour la Guadeloupe où il va se fixer.

Les rapports sont élogieux à son égard, qu'ils émanent du gouverneur ou du chef de service de santé des Antilles, résidant en Martinique : « *peut être cité comme le modèle des chefs de service. On ne peut lui en demander plus qu'il n'en fait.* »³. On souligne « *son zèle d'apôtre* », et « *le fait qu'il soit en train de révolutionner la Guadeloupe en faisant pénétrer jusque dans les hameaux les plus reculés des notions d'hygiène et de prophylaxie.* »⁴ De fait, il réorganise complètement le service de la santé dans l'archipel, crée une société de secours mutuel et se préoccupe de l'avenir touristique de l'île qu'il explore avec le Club des Montagnards. Mais rapidement le docteur Pichon étouffe au CDM, « *cette petite société d'excursionnistes* ». Il ambitionne de créer une « *vaste et puissante association* » dont il entreprend de montrer l'utilité dans une conférence donnée le 26 septembre 1915. Il parvient à convaincre un ensemble de notables et les statuts de La Guadeloupéenne, « *société d'études, d'initiative et de propagande*

1. L'expression de A.R. Boisneuf est reprise par Pichon. Il ne s'agit là ni d'un hasard ni d'un effet de mode, mais bien d'une connivence d'idées, largement sensible dans les discours et les mises en œuvre.

2. CHAN, LH 2147 dossier 49.

3. Archives de l'armée de terre, 11Y E 3665, rapport 1916.

4. Archives de l'armée de terre, id., dossier militaire du major Pichon.

pour le développement du tourisme » sont déposés le 19 décembre 1915, auprès du Gouverneur. L'objectif est sans équivoque, il s'agit d'aider à l'assainissement et l'embellissement de la Guadeloupe, de développer les usages du tourisme, la connaissance de l'île. Aujourd'hui encore, La Guadeloupéenne est présentée comme le premier syndicat d'initiative guadeloupéen¹.

Mais le projet annoncé est beaucoup plus vaste.

« Son but est d'une part de rendre le séjour à la Guadeloupe plus agréable et plus avantageux encore, de faire mieux connaître, apprécier et aimer ce pays et par suite d'attirer les touristes ; d'autre part de développer l'amour de la nature, le goût des sports et la pratique de l'hygiène, d'aider à l'éducation physique et à la formation morale chez les jeunes gens, et enfin, en réalisant l'accord de tous sur une œuvre d'intérêt général indiscutable, de favoriser l'union et la concorde pour le développement économique du pays. »²

D'emblée se trouvent réunis plusieurs axes qui vont orienter l'action de cette société et constituer son originalité. L'éclectisme apparent des thèmes, leur variété, voire les juxtapositions étonnantes trouvent leur unité dans une croisade. Tout doit être mis en œuvre pour faire progresser la Guadeloupe et ses habitants.

2) La défense de la petite et de la grande Patrie

La société, créée en 1915 est influencée par le conflit qui n'est pas encore mondial. Pour la première fois la conscription permet aux Guadeloupéens d'aller servir la Mère-Patrie et payer « l'impôt du sang ». Il s'agit de l'aboutissement le 7 août 1913 d'une longue revendication des députés antillais. La loi du 15 juillet 1889, sur le service militaire, réitérée le 21 mars 1905, n'est pas appliquée aux Antilles. L'affirmation nationaliste, la revendication d'assimilation passent par cet engagement patriotique. L'enseignement y a beaucoup contribué, imprégnant les élèves de l'idée d'un devoir sacré. Les Antillais veulent dans leur immense majorité prouver leur attachement à la patrie de Victor Schoelcher.

La déclaration de guerre fait émerger en métropole l'idée d'Union sacrée. Celle ci trouve un écho immédiat en Guadeloupe. « Il ne doit plus y avoir d'adversaires, mais seulement des Français, plus de partis différents mais seulement des patriotes, toutes les religions doivent se confondre en une seule, celle de la Patrie. »³ L'évêque de la Guadeloupe, Mgr Genoud, qui par ailleurs fait partie des membres d'honneur et participe aux assemblées générales de la Guadeloupéenne, vante lui aussi les vertus de l'Union sacrée. Ne pas y adhérer serait « un crime de lèse-Patrie »⁴. Le père Bioret fait également partie des membres actifs de cette société, pourtant laïque. La Guadeloupéenne fait donc la promotion de cette trêve dans l'activité des partis politiques et des clivages du début du siècle, destinée à faciliter l'exercice de la défense nationale. Mais plus qu'une pratique imposée par les circonstances, on peut y voir la montée d'une

1. Voir par exemple le *Bulletin municipal de Basse-Terre*, n° 35, 1987.

2. Statuts de la société La Guadeloupéenne, janvier-février 1917.

3. *La Guadeloupéenne*, mars-avril 1917, p. 31.

4. « Lettre pastorale de Mgr Genoud », *L'Écho des Antilles*, mars 1917.

idéologie¹ condamnant les oppositions partisanses². « *Heureux jeunes gens de France, d'ardents patriotes appartenant à toutes les opinions, faisant trêve à ce qui les sépare, s'entendent pour vous offrir un magnifique cadeau.* » lit-on dans la lettre préface du sénateur A. Mézières dans *Le livre de l'éclaireur* en 1912³. Cette orientation est particulièrement sensible en Guadeloupe. A.R. Boisneuf éclipse à partir de 1910 Légitimus. Schématiquement, l'exaltation des différences et oppositions laisse place à la nécessaire coopération de tous. Outre la marque d'appartenance à l'ensemble national, l'engagement derrière la bannière de l'Union sacrée, permet d'espérer dépasser les rivalités politiques, particulièrement virulentes puisqu'elles recouvrent et amplifient les questions de couleur. L'ennemi permet de ressouder les communautés déchirées. La guerre vient amplifier cet objectif de concorde et de plus maintient les hommes politiques au pouvoir. « *Défendons donc la démocratie contre ses ennemis de toutes sortes, contre ceux d'en haut et contre ceux d'en bas, qui ne sont pas les moins dangereux. Prenons exactement conscience de nos devoirs envers nous-mêmes et envers la société au milieu de laquelle nous vivons. Prenons conscience de l'étroite solidarité d'intérêts matériels et moraux qui lie tous les membres de cette société, des plus riches aux plus pauvres, des plus instruits aux plus ignorants.* »⁴ Cette période favorise l'émergence et le développement de projets pour la promotion de la Guadeloupe et de ses habitants. L'idée d'un combat pour le progrès est extrêmement présente dans les discours politiques de l'immédiat avant-guerre. On la retrouve chez tous les leaders politiques et l'on peut penser qu'au-delà d'un contexte particulier, elle fait écho à un esprit du temps, fortement imprégné de l'idée de dégénérescence et de son nécessaire dépassement.

L'ambition de Pichon est aussi de dépasser les oppositions, et cela ne semble possible qu'au prix d'une indispensable éducation. Éducation des masses qu'il faut hisser sur le chemin de la Civilisation, mais aussi éducation des nantis, trop souvent repliés sur leurs privilèges, et dont « *l'insuffisance d'esprit d'initiative* »⁵ est fustigée. Les conditions sont donc favorables à la mise en place d'un projet d'union. Or, les travaux de N. Élias ont montré que le développement des activités sportives était contemporain d'un phénomène de pacification politique. Le sport moderne, basé sur l'idée du *self-government* et du *fair-play* se développe dans un environnement social où les violences des affrontements politiques connaissent une forme sinon apaisée, du moins policée. Le développement sportif participe d'une quête de civilisation.

3) Premiers pas

Le premier conseil d'administration de La Guadeloupéenne a lieu le 23 janvier 1916. Les objectifs proposés réunissent notables, personnalités

1. J-J Becker, « Union sacrée et idéologie bourgeoise », *Revue historique*, juillet-septembre 1980.

2. J-J Becker et S. Bernstein, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, tome XII, *Victoire et frustrations 1914-1929*, Paris : Seuil, 1990, p. 87.

3. Mézières, de l'Académie française, écrit également la préface de l'ouvrage d'E. Zier, *Le sang gaulois, « album des héroïsmes de la Patrie »*.

4. A-R. Boisneuf, « Ayons un idéal commun », *Le Libéral*, 19 octobre 1918.

5. *La Guadeloupéenne*, janvier-février 1917.

politiques et économiques de la Guadeloupe. Parmi ces notoriétés, plusieurs catégories de membres sont distinguées. Celle des « bienfaiteurs » appelés en d'autres circonstances membres d'honneur, regroupe les sommités de la colonie : Henry Bérenger, sénateur de la Guadeloupe élu en 1912, Émile Merwart, gouverneur, A.R. Boisneuf, député, le directeur de l'usine sucrière de Beauport, le directeur de la compagnie des bateaux à vapeur, des membres du conseil général, des maires, des « négociants » dont Charles Sainte-Croix de la Roncière ¹, des « propriétaires ». Les sociétaires, simples adhérents, appartiennent également aux milieux favorisés. La première liste de « membres actifs » en souligne la position sociale : magistrats, directeurs de banque, fonctionnaires, ecclésiastiques. L'association entend toucher tous les responsables de la Guadeloupe. La dominante blanche est nette, sans exclusion : « *il faut que les jeunes gens de toutes les classes de la société puissent en faire partie, sans distinction d'origine ni de situation, sous la seule réserve d'une honorabilité et d'une moralité parfaites* » ². Il ne s'agit pas là d'une déclaration de circonstance, mais bien de l'affirmation d'un idéal, fortement marqué par la franc-maçonnerie, très influente et présente en ce début de siècle. Les statuts précisent la recherche de « *l'accès au plus grand nombre possible* » et cette volonté est régulièrement réaffirmée. On sait que les associations constituent un puissant vecteur de diffusion d'un esprit républicain. L'adhésion aux valeurs développées est d'autant plus efficace qu'elle s'inscrit dans la promesse d'une promotion. L'univers colonial est polarisé par l'idée d'un retard à combler.

Le climat qui entoure les échéances électorales, sans doute également la place prise dans la politique par des « nègres » se revendiquant tels, et représentant une masse inéduquée de la population, incitent pourtant à multiplier les précautions. Il faut « *créer une organisation complète et durable, offrant les garanties contre les modifications nuisibles, les mesures prises à l'improviste et les votes obtenus par surprise* ». Sous couvert de la pérennité de l'association, l'administration et le fonctionnement sont donc placés sous « *la haute direction, surveillance et contrôle d'un comité de patronage composé de notables, qui par leur âge, leur situation, leur expérience, leur valeur intellectuelle et morale constitue une garantie pour le maintien et la prospérité de cette association.* » ³ L'adhésion de nouveaux membres se fait sur le principe du patronage. Il s'agit là d'un mode de fonctionnement généralisé. Les sociétés mutualistes et les syndicats de travailleurs se constituent sur ce cautionnement, permettant de garantir la moralité des membres, et renforçant le pouvoir des notables. ⁴ Le phénomène est classique en métropole dans les associations sportives. ⁵

1. Ce personnage mériterait un long développement. Archétype du promoteur d'un esprit « sportif », il est passionné par l'aventure de la modernité technique et introduit en Guadeloupe la première voiture automobile, mais aussi le cinéma.

2. *La Guadeloupéenne*, avril 1916, p. 70.

3. *La Guadeloupéenne*, février 1916.

4. Voir par exemple les statuts de la société des travailleurs et petits planteurs du Lamentin, in J-P. Sainton, *Les Nègres en politique, couleur, identités et stratégies de pouvoir en Guadeloupe au tournant du siècle*, Lille : Presse du Septentrion, 1998, 2 tomes.

5. P. Arnaud, « La Sociabilité sportive », in *Les Athlètes de la République, Gymnastique, sport et idéologie républicaine (1870-1914)*, préface d'E. Weber, Toulouse : Privat, 1987, p. 376.

Il est bien sûr facile de pointer les paradoxes d'une société à prétention égalitaire. Dominante blanche qui filtre les adhésions, gérontocratie qui prétend s'occuper de la jeunesse et s'arroge le droit de parler en son nom ; pourtant dans la Guadeloupe coloniale, cette société présente une réelle innovation. Dépassant le cercle ou le club à objectif et recrutement limités, il s'agit bien d'une nouvelle forme de sociabilité comme l'a décrit M. Agulhon¹, qui tente de réduire localement les clivages, de « *détruire les préjugés de castes ou de races* »². Dans ce milieu colonial, le fonctionnement associatif tend à mettre en œuvre les principes républicains. La société introduit ainsi l'amorce d'un fonctionnement égalitaire ; chaque membre, quelle que soit son origine, y ayant – une fois admis – les mêmes droits que les autres adhérents, considérés comme ses semblables.

La volonté d'ouverture de l'association est aussi géographique ; le nom même dit l'ambition de l'union. Le siège de la société est à Saint-Claude, mais des correspondants sont désignés rapidement dans toutes les communes. Dépassant les clivages et oppositions entre Grande-Terre et Guadeloupe proprement dite, faisant fi des difficultés réelles de communication entre les deux îles, La Guadeloupéenne fixe un objectif de concorde autour d'un objectif commun : la promotion de la « petite patrie » et de ses habitants.

III. SYNERGIES OU CONFUSIONS ?

Dans la recherche de l'épanouissement de l'individu et dans le dénuement de la Guadeloupe face à ces préoccupations, tous les moyens semblent bons à utiliser s'ils concourent à l'éducation de l'individu, à la formation d'un homme d'action, d'un individu fort pour être utile.

1) *Le tourisme*

L'inquiétude d'un exode des Guadeloupéens instruits vers la métropole, ou des travailleurs vers des lieux offrant de meilleures conditions³, la comparaison avec « l'île sœur », la Martinique, développent l'idée d'une indispensable promotion des beautés naturelles de la Guadeloupe, vecteur de la fierté de ses habitants, et encouragement aux excursions, propédeutique de l'effort et véritable panacée : « *Les excursions et les voyages fortifient nos énergies, développent notre volonté. Ils nous apprennent à tirer partie de tout, à faire servir les circonstances à notre cause, en un mot à nous débrouiller.* »⁴ Ce thème récurrent de la débrouillardise⁵ fait de l'excursion le nœud entre toutes les activités de pleine nature qu'il s'agisse de scoutisme, de sports ou d'éducation physique. « *Le tourisme, industrie par son organisation et son développement est un sport pour ceux qui s'y livrent. En outre il comprend ou favorise d'autres sports surtout ceux qui*

1. M. Agulhon, *Le Cercle dans la France bourgeoise (1810-1848)*, Paris, Armand Colin, 1977.

2. *La Guadeloupéenne*, nov-déc. 1918, p. 158.

3. L'exode de travailleurs guadeloupéens pour le creusement du canal de Panama est encore dans les mémoires.

4. *La Guadeloupéenne*, février 1916, p. 22.

5. Que l'on retrouve aussi bien chez Coubertin que la plupart des promoteurs des activités physiques.

concernent la locomotion et il a par la suite des relations étroites avec la culture des sports et de l'éducation physique, en particulier avec les nouvelles méthodes adoptées par celle-ci et plus particulièrement le scoutisme avec ses principes d'instruction et de vie en plein air. »¹

Cette conception du tourisme rejoint celle développée par le TCF, association très influente, non seulement par le nombre de ses adhérents et leur position sociale, mais la caution que lui apportent de nombreux membres du gouvernement². L'abbé Gaurier, du TCF, membre de la Société de géographie, chargé de mission par le ministère des Affaires étrangères, précise lors d'une conférence sur cette « source incalculable de revenus pour la Guadeloupe », donnée à Basse-Terre et à Pointe à Pitre : « Faciliter, développer le tourisme par une aide matérielle et une inlassable propagande, c'est aussi faire sentir à tous les bienfaits de l'activité physique, de la santé morale par le grand air (...) toute cette activité dépensée sur la route, sur l'eau, dans les bois, sur les monts, c'est l'effort, c'est la lutte, c'est la vie ! C'est ce qui crée les jeunesses viriles et les caractères trempés, rompus à toutes les grandes tâches, prêts à tous les efforts et capables de tous les dévouements. »³ Le docteur Pichon est nommé délégué principal pour la Guadeloupe du TCF le 28 décembre 1917⁴. Mais le tourisme, malgré ses bienfaits ne suffit pas. L'activité physique doit être encadrée et servir à développer un esprit de groupe. S'y mêlent des pratiques issues d'horizons différents.

2) Les éclaireurs ou boy-scouts

La Guadeloupéenne ne crée pas ce mouvement, mais lui donne de l'ampleur et une vaste diffusion. Alors que le scoutisme anglais est lié à la religion, le mouvement des éclaireurs affiche sa laïcité. Toutefois la liberté vis à vis du culte est soulignée, et Pichon reprend mot pour mot le commentaire qui accompagne le serment de l'éclaireur, dans le manuel des boys-scouts français de 1912 : « Le serment des boy-scouts anglais comporte l'engagement de fidélité à Dieu. Il est évident que cet engagement peut figurer dans la formule du serment prêté par des jeunes gens qui adhèrent à une foi religieuse. »⁵ Dans une Guadeloupe à quatre vingt dix pour cent catholique, la volonté de rassemblement fait mettre de côté les risques de désunion.

Convaincu des bienfaits de la marche et de l'excursion, le responsable du service de santé ne peut qu'être séduit par les principes de vie au grand air. Les activités des boy-scouts lui apparaissent non seulement saines physiquement, mais aussi socialement salutaires. Le scoutisme prolonge l'instruction scolaire et quelquefois la remplace, seul espoir d'éducation dont puisse bénéficier une partie de la jeunesse. Le Conseil général signale en 1917 : « 12000 enfants, soit la moitié de la population d'âge scolaire sont privés de toute instruction. »⁶ L'enjeu est d'importance et le man-

1. *La Guadeloupéenne*, septembre-octobre 1920, p. 96.

2. Les assemblées générales, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sont toujours présidées soit par le président de la République, soit par un ministre, par ailleurs souvent membre du TCF.

3. *La Guadeloupéenne*, janvier-février 1918, p. 10.

4. CAC, Fontainebleau, 53 AS 157.

5. *La Guadeloupéenne*, juillet 1916, p. 193.

6. Conseil général, 2^e session ordinaire, 16 octobre 1917.

que d'écoles¹, d'instituteurs, est dénoncé comme « crime contre la démocratie »² L'instruction est le sésame ouvrant les portes d'une totale émancipation : « *Des écoles, encore des écoles, toujours des écoles ! C'est par la profusion de l'enseignement que nous accélérerons la marche du progrès économique et social et arriverons à la définitive libération.* »³ Le scoutisme arrive à point nommé pour éduquer la masse privée de scolarité. Car la leçon du scoutisme n'impose même pas la participation effective au mouvement, la leçon débute en quelque sorte par les manifestations. Des objectifs s'y affichent, y défilent, visibles et séduisants : vie en groupe et apprentissage de la discipline, respect des règles, soumission à des objectifs généreux, participation à la vie de la cité⁴ et affirmation ostensible d'une idée d'égalité. Une république d'inédoués est impensable. « *Le scoutisme n'est pas un simple système pédagogique : il est aussi une œuvre et une œuvre de masse qui ne s'adresse pas à une élite mais surtout à ceux qui ne sont pas l'élite ; on se propose d'attirer, de guider, d'élever des enfants qui livrés à eux-mêmes, traîneraient dans les rues et iraient chercher en d'autres compagnies leurs amusements et leurs émotions.* »⁵

Le scoutisme apparaît donc comme la méthode idéale, une école « pratique » où se déploient des conceptions humanistes, même si elles ne s'adressent qu'à une frange restreinte de la population. La culture peut s'envisager physique, sous toutes ses formes : les sociétés de boys-scouts « sont à la fois des sociétés d'éducation physique et de tourisme, et en même temps de préparation militaire »⁶.

3) Préparation militaire et éducation physique

La menace de l'obligation d'aller effectuer l'instruction militaire dans la colonie voisine, en Martinique, précipite la création d'un centre de préparation en Guadeloupe⁷. La désignation du médecin-major Pichon comme responsable de la préparation militaire en 1917 ajoute une finalité supplémentaire à La Guadeloupéenne. Pourtant, ce nouvel objectif est vite absorbé dans une visée plus large. Le positionnement du docteur Pichon est remarquable dans ce contexte puisqu'il garde malgré tout ses distances vis-à-vis d'une éducation trop belliqueuse. L'autorité militaire lui reproche d'ailleurs « *son peu de zèle pour le service régimentaire.* »⁸ On déplorera également des « *habitudes d'indépendance voisines de l'indiscipline* »⁹. En tous cas, dès janvier 1918, André Joseph Pichon transforme la préparation militaire en préparation au service militaire. La nuance est d'importance :

1. Voir A. Abou, *Un siècle de scolarisation à la Guadeloupe, 1848-1948*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Paris V, 1983, 750 p.

2. Conseil général, 1^{ère} session ordinaire, 1916.

3. H-A Lara, *Le Nouvelliste*, 14 juin 1919.

4. Les scouts étaient chargés des problèmes d'approvisionnement d'eau pour les incendies. M. Calpas, ancien boy-scout, entretien du 8 juin 1998. Témoignage recoupé avec celui de M. Arnould Bride, ancien éclaireur et demi-frère du « master » des boys-scouts de Basse-terre.

5. P. Vuibert, *Les Boy-scouts*, Paris, Vuibert, 1912, pp. 20-21.

6. *La Guadeloupéenne*, juillet 1916, p. 192-193.

7. Conseil général, 2^e session ordinaire du 16 octobre 1917.

8. « Livret militaire du médecin major André Joseph Pichon », SHAT, 11YE 3665.

9. *Notes du directeur du service de santé*, Paris, 30 novembre 1920, id.

« Ainsi l'instruction prémilitaire telle qu'elle est pratiquée maintenant a pour objet non pas l'instruction militaire comme autrefois mais le développement physique, la formation morale et la préparation au service militaire proprement dit par la pratique du tir et de quelques exercices élémentaires (de l'école du soldat) seulement nécessaires pour se grouper et marcher en bon ordre. Elle comprend par suite : un programme d'éducation physique établi rationnellement et expérimentalement par les professeurs de l'école de Joinville ; des notions d'hygiène pratique et d'éducation morale et civique ; des exercices spéciaux. Enfin l'enseignement de notions et la pratique de travaux utiles dans les différentes situations de la vie militaire et de la vie en campagne et grâce auxquels on doit pouvoir toujours se débrouiller (dans le bon sens du mot dans toutes les circonstances) ». ¹

La préparation militaire doit, elle aussi, concourir à la formation complète du citoyen et représente une opportunité supplémentaire d'éducation.

Les notables assistent aux réunions de préparation militaire. Le député Boisneuf, souvent excusé dans les conseils d'administration ou réunions de La Guadeloupéenne, honore fréquemment de sa présence cette formation patriotique. Mais les effets ne se limitent pas à l'exaltation des départs, ni même aux pertes que la grande guerre va rapidement produire. Dans un premier temps, le recrutement met en évidence un état physique de la population, qui va générer comme en métropole, une inquiétude, au-delà de l'état des troupes, sur la santé physique de toute une population. C'est d'ailleurs l'occasion, dans tout l'empire colonial, de dresser un état de santé de la population mâle. Dans les colonies africaines, les recrutements laissent de côté 70 à 80 % des indigènes pour inaptitude physique ². En Guadeloupe, le constat n'est guère plus brillant. La guerre a pour conséquence immédiate le recrutement d'environ 4500 soldats guadeloupéens ³. Malnutrition, mauvaises conditions d'hygiène, maladies endémiques, l'état sanitaire de la population est suffisamment alarmant pour justifier une vaste campagne en faveur d'une éducation « physique », que seule l'armée, comme l'a montré M. Spivak ⁴, est susceptible de mettre en application sur une large échelle.

Mais la conscription participe également de l'idée d'un « impôt du sang ». Le droit et le devoir d'aller défendre la « Mère-Patrie » s'inscrivent dans une demande d'assimilation. L'enseignement a développé l'idée charnelle de l'amputation d'une partie du territoire national. La reconnaissance pour la « France émancipatrice » comme en témoigne Gaston Monerville : « parce qu'ils n'oublieraient jamais que la République, en appelant leurs aînés à la dignité d'homme en 1848, les avait sortis de leur état d'apatrides, et leur avait fraternellement donné une Patrie » ⁵ invite donc à aller se battre. Des instituteurs sont chargés de la préparation militaire

1. *La Guadeloupéenne*, jan-fév 1918.

2. M. Michel, *L'Appel à l'Afrique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 533 p., p. 53.

3. Chiffres donnés par Pichon. Les effectifs mobilisés pour l'ensemble de la guerre sont selon H. Bangou, 11021 hommes à la Guadeloupe.

4. M. Spivak, « Le Développement de l'éducation physique et du sport français de 1852 à 1914 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°24, 1977, p. 31. Ou du même auteur, *Éducation physique, sport et nationalisme en France du second Empire au Front populaire : un aspect original de la défense nationale*, Thèse d'État, Université Paris 1, 1983.

5. G. Monerville, *Témoignage*, Paris, Plon, 1975, p. 25.

dans leur commune, comme M. Maréchaux, directeur d'école à Moule. Il est sans doute moins question dans l'esprit de ces « hussards de la République » de l'exaltation d'une guerre de revanche dont ils ne pouvaient encore imaginer les horreurs, que de la poursuite de la formation civique et l'inscription, par la participation à l'effort national, d'une appartenance. Elle se traduit par des signes et symboles. Comme en métropole, les sociétés locales de gymnastique, de boy-scouts ou de préparation militaire, multiplient les marques d'identification. Les sociétés défilent derrière leurs bannières, toujours rehaussées de l'étendard national. L'un des temps forts de la vie des éclaireurs, sous l'œil des notables, est la remise du drapeau qui marque la naissance d'une troupe. Lors du baptême d'une nouvelle section de boy-scouts au Gosier, le dimanche 15 octobre 1916, le colonel Landouzy, commandant supérieur des forces militaires de Guadeloupe, remet le drapeau avec toute la solennité que cet acte implique :

« Il doit être considéré par vous comme l'insigne de ralliement. Gardez-le jalousement mes chers amis. Ne le produisez que là où il convient et qu'il ne serve qu'à abriter des actions nobles et saines, car il est l'emblème sacré de la Patrie. Il représente l'honneur, la famille, les ancêtres, les traditions. Il réalise tout ce que vous devez aimer, respecter, vénérer. Il est la maison où vous êtes nés et où vous vivez. Il est la terre qui vous nourrit et où vous dormirez de votre dernier sommeil »¹.

La guerre amplifie ce ralliement autour des couleurs nationales. Le gouverneur en rappelle à maintes occasions la nécessité : *« se serrer autour du drapeau, voilà notre tâche et notre devoir. »*² Les blessés, de retour du front sont honorés, et la foule recueillie assiste à la remise de croix de guerre à des soldats souvent mutilés, preuve tangible d'une appartenance. La revue insiste et salue *« le geste affectueux du chef embrassant et serrant dans ses bras ce petit soldat noir. »*³ Le paternalisme est à son comble, exalté par l'idée d'union sacrée en face de l'ennemi. Le conflit est présenté comme l'affrontement de la Vérité contre l'erreur, de la Civilisation contre la barbarie. Les manifestations patriotiques ont d'autant plus de puissance symbolique qu'elles sacralisent l'image d'une égalité rendue possible. Toutes ces manifestations regroupent évidemment soldats, boy-scouts et gymnastes. Les sociétés d'éclaireurs sont agrées comme sociétés de préparation militaire. Elles défilent, unies au son des clairons et tambours, ou de la Lyre guadeloupéenne récemment créée sur l'initiative du docteur Pichon, et qui dote Basse-Terre d'un groupe musical faisant écho à la Philharmonique de Pointe à pitre.

4) *Éducation physique ou sport ?*

Alors qu'en métropole le sport semble répondre à un processus de modernisation de la France Républicaine⁴, disqualifiant la gymnastique, nulle opposition de ce type ne transparaît en Guadeloupe, à l'apparition du phénomène. Parce que la gymnastique, l'éducation physique, sont

1. *La Guadeloupéenne*, octobre 1916, p. 268.

2. Conseil général, 1ère session ordinaire, 1^{er} mai 1918.

3. *La Guadeloupéenne*, août 1916, p. 222.

4. P. Arnaud, « Le Sport et les Français, enjeu de société, (1850-1914) », *La Revue du musée d'Orsay*, n° 6, printemps 1998, p. 70-83.

inexistantes, que le sport n'en est qu'aux premiers balbutiements, toutes les pratiques physiques qu'elles soient importées par les marins, les ecclésiastiques ou les fonctionnaires, semblent bonnes à prendre. Ayant peu de « méthodes » à disposition, toutes sont intéressantes dès lors qu'il est question d'activité physique. Le docteur Pichon rejoint les médecins métropolitains qui semblent à cette époque adopter la même attitude, sans rentrer dans un premier temps dans des querelles de méthodes, encourageant la promotion d'activités physiques diverses.¹

Toutes les formes de pratique physique sont encouragées, dès lors qu'elles peuvent contribuer à l'amélioration du « capital humain », contribuer à l'éducation de la masse et des futurs dirigeants. Les sociétés fédérées par La Guadeloupéenne visent les « *qualités morales ou physiques : le courage, l'énergie, l'agilité, l'adresse, l'endurance, la résistance à la fatigue, etc.* »². Le « ou » indique le flou de la frontière. La distinction est difficile entre ce qui ressort d'une éducation du corps, de celle de l'esprit. Les termes sont ambivalets, leur valence physiologique est toujours connotée d'une valeur morale. Les activités physiques sont porteuses de qualités qui dépassent le corps en mouvement : « *Elles détournent les enfants et les jeunes gens des occupations malsaines et dangereuses, pour leur santé physique et morale auxquelles ils auraient sans cela une grande tendance à employer leurs loisirs.* »³ La Guadeloupéenne se propose d'encourager les créations, de fédérer les organisations existantes, d'en affermir les pédagogies, d'en contrôler les orientations : « *On doit amener ces sociétés à appliquer les principes et les méthodes reconnus les meilleurs pour la culture physique et morale* », autrement dit la méthode de l'école militaire de Joinville. Les vertus sont toutefois concentrées dans une activité reine, l'excursion : « *On fait connaître ainsi aux jeunes gens leur pays et on leur fait aimer davantage, tout en les entraînant à la marche, en les habituant à se débrouiller et en leur faisant goûter les charmes et comprendre les avantages de la vie à la campagne et de l'existence en commun. Il y a là une coopération intime des procédés d'éducation physique, intellectuelle et morale.* »⁴

Un congrès des sociétés d'éducation physique et de préparation militaire est organisé les 10, 11 et 12 juin 1916. L'événement dépasse les limites de l'île, puisque la revue signale : « *Toutes les sociétés de la Guadeloupe ont donné leur adhésion, les sociétés de boy-scouts et celles du patronage, mais aussi une grande société d'éducation physique de Fort-de-France, la Française, et une société de l'île de la Dominique* ». Le congrès est un réel succès. Le contexte n'oublie pas celui de la guerre : « *les sociétés qui existent à ce moment dans la colonie participèrent toutes à ces brillantes fêtes sportives et patriotiques, qui furent en même temps une imposante manifestation d'union sacrée* », mais l'effet de propagande en faveur de l'éducation physique est indéniable. La revue n'hésite pas deux ans plus tard à considérer ce congrès « *comme le point de départ du développement de l'éducation physique à la Guadeloupe* »⁵. Cependant, si Pichon est le

1. Voir S. Fauché, « La santé de l'écolier après la première guerre mondiale (1918-1923), hygiène et éducation physique », dans *Sport, éducation et art*, actes du 119^e congrès national du CTHS, Amiens, 1994, p. 104.

2. *La Guadeloupéenne*, avril 1916, p. 69.

3. *Ibid.*

4. *La Guadeloupéenne*, nov-déc 1918, p. 173-174.

5. *La Guadeloupéenne*, septembre-octobre 1918, p. 130.

premier à insister sur la convergence des moyens à employer pour faire progresser la Guadeloupe, son obstination au sujet de l'éducation physique, la permanence du thème dans la revue prouvent que l'idée est loin d'être rentrée dans les mœurs. Un objectif de la société, par l'intermédiaire des manifestations et de la revue est donc non seulement de développer les pratiques, mais de convaincre de leur utilité.

IV. « UNE ŒUVRE D'APRÈS-GUERRE : L'ÉDUCATION PHYSIQUE » (1918-1922)

Le docteur Pichon publie avant la fin de la guerre plusieurs articles importants par le thème et la consistance : « *Une œuvre d'après-guerre, l'éducation physique* » et 20 pages intitulées « *La paix, quelques problèmes de demain* » qui définissent une conception d'éducation s'appuyant sur les exercices corporels. Le terme employé se charge d'une forte signification, à caractère identitaire : « *L'expression éducation physique doit être employée de préférence à celle de culture physique, qui est allemande. En France, on **cultive** des plantes, on **élève** des animaux, on **éduque** des êtres humains.* »¹

Il y fixe de grandes orientations qui impliquent l'ensemble de la colonie. « *La guerre est terminée mais plus que jamais on sent la nécessité d'avoir des hommes forts et vigoureux, énergiques et doués d'initiative, de travailler en un mot à la régénération de la race pour favoriser le relèvement du pays et garantir sa sécurité et sa défense en cas de besoin.* »² Le propos fait clairement écho aux préoccupations métropolitaines, que l'après-guerre exacerbe, mais il s'agit très vite d'œuvrer au développement de la Guadeloupe. « *Or ces questions intéressent également notre petit pays, d'abord en tant que partie de la grande France, si éprouvée et aussi par suite de la situation propre de cette petite colonie et des besoins que créent les nécessités de son propre développement. Il lui faut une population plus nombreuse et dont les capacités de production soient assurées par des qualités de vigueur et de résistance.* »³ Les inquiétudes démographiques laissent pointer le souci économique. Le docteur Pichon définit un véritable programme d'action. « *Les pertes considérables en hommes que la guerre a fait subir à la France et qui sont venues s'ajouter à une décroissance déjà inquiétante de la natalité rendent plus urgente que jamais la nécessité de généraliser l'éducation physique* ; celle-ci donne aux individus une plus grande capacité de production, favorise l'accroissement de la population et assure la valeur et l'avenir de la race, dont le sort dépend de la valeur des hommes. »⁴

1. *La Guadeloupéenne*, mars-avril 1922, p. 26, en gras dans le texte.

2. *La Guadeloupéenne*, novembre-décembre 1918, p. 150.

3. *La Guadeloupéenne*, mars-avril 1922.

4. *La Guadeloupéenne*, mai-juin 1919 en gras dans le texte. On peut rapprocher ce texte des nombreux écrits de médecins métropolitains à la même période, par exemple : « *La culture physique fut un utile préambule à la guerre elle en est la conclusion plus nécessaire encore. La race appauvrie de ses éléments les plus vigoureux, de ses reproducteurs les mieux sélectionnés doit pour les adultes restants et pour la jeune génération en voie de croissance se soumettre*

Cette éducation physique repose sur plusieurs formes, gymnastique, culture physique, sport contrôlé, scoutisme, excursion, qui se complètent et concourent au développement de dimensions combinées : le développement économique, impossible sans la santé, physique et morale de la population et sans esprit de concorde.

1) *Convergences*

Éducation physique, formation morale, fraternité, patriotisme et manifestations festives sont indissociablement regroupées, comme dans les sociétés sportives métropolitaines¹. Les retombées en termes d'acculturation sont considérables. Le souci d'organiser le temps libre, rentre dans un objectif plus général de domestication du temps. L'apprentissage de la ponctualité, de l'assiduité, entrepris à l'école, poursuivi à l'usine, se conjugue avec l'éducation des relations interpersonnelles. Le respect d'un « savoir-vivre », basé sur la courtoisie, la bonne tenue, le contrôle des émotions, superpose discipline et civilisation.

a) Économie et souci médico-pédagogique

Les lendemains de la guerre soulèvent des inquiétudes économiques. Certes les colonies n'ont pas souffert directement comme la métropole, mais leur survie dépend étroitement du marché hexagonal. C'est l'occasion pour Pichon de rappeler une fois de plus l'objectif de progrès, en pointant les obstacles à un réel développement. Parmi ceux-ci, le principal est « *l'insuffisance de la population, en nombre et surtout en valeur productive* ». L'appréhension métropolitaine de la dénatalité² se charge en Guadeloupe de l'incapacité d'exploiter la colonie. Une solution est pourtant disponible, à maintes occasions rappelée. « *L'éducation physique rationnelle et la formation morale qui la complète, peuvent remédier à cette situation en donnant ou en développant la force physique, l'énergie, l'esprit d'initiative et d'autres qualités qui influent notablement sur la capacité de production.* »³

Mais comment le faire alors que la population manque non seulement de « valeur physique », mais des conditions les plus élémentaires de santé ? Les médecins sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'immédiat après-guerre. Le supérieur de Pichon, le docteur Arnould, chef du service de santé des Antilles, en Martinique, dresse lors de la remise des prix du pensionnat colonial un véritable objectif politique : « *L'hygiène est donc une affaire d'habitude et d'éducation. C'est un pli à prendre.* »⁴ Une priorité se dessine : « *En effet, ici comme en beaucoup d'autres pays,*

résolution à un entraînement physique judicieux. C'est une obligation formelle de notre époque. » Dr Chavigny, *Physiologie de l'hygiène*, 1921.

1. P. Arnaud et J. Camy, 1986, *La naissance du mouvement sportif associatif en France*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1986.

2. Traduite par la loi du 30 juillet 1920 contre l'avortement et la propagande anti-conceptionnelle.

3. *La Guadeloupéenne*, nov-déc 1918, p. 159.

4. Dr Arnould « Hygiène et éducation physique », Discours de distribution des prix du pensionnat colonial, Fort de France, 1921. Rapporté dans *La Guadeloupéenne*, mars-avril 1922.

il est urgent de combattre les causes d'affaiblissement de la population, les fléaux qui entraînent peu à peu la déchéance physique, intellectuelle et morale : l'alcoolisme, la tuberculose, l'avarie ¹ (qui a fait des progrès considérables depuis la guerre) et les dégénérescences héréditaires. Pour cette lutte, il convient de mettre en première ligne l'hygiène à l'école et par l'école : celle-ci doit être un centre d'action et d'éducation, où l'on prépare des générations saines, énergiques, passionnées pour la vie active et pour les exercices ou les sports fortifiants et moralisateurs. » ²

Devançant ses collègues de métropole ³, le docteur Pichon associe hygiène, éducation physique et programme scolaire. Dans ce but, il publie un petit manuel d'hygiène pratique élémentaire, diffusé dans les écoles, fait un rapport au Gouverneur et au conseil de l'enseignement primaire sur les conditions de cet enseignement, insiste sur la nécessité de créer une inspection médicale scolaire. Là aussi le docteur Pichon est un médecin archétypique : ses préoccupations tournent autour de la systématisation de la mesure ⁴. Fiches, étalonnage, graduation, normes et statistiques, tout un arsenal médical tente d'évaluer l'état physique de la population, ses progrès attendus, leur traduction corporelle et sociale.

Car l'éducation physique a aussi pour but de prévenir les « *déviation du sens moral* ». L'indiscipline est suffisamment inquiétante pour l'ordre établi pour justifier à elle seule une vigoureuse intervention. Il faut donc encourager les activités susceptibles d'éloigner des tentations dangereuses. « *Ajoutons encore que dans ce pays-ci, les jeunes gens jouissent d'une grande liberté en rapport avec les habitudes locales, mais qui n'est pas sans inconvénients ; ils sont ainsi exposés à gâter leurs qualités, à gaspiller le temps précieux de leur jeunesse et à compromettre leur avenir et celui de leur famille. La culture physique et sportive, avec, pour les plus âgés, les dispositions propres à la préparation au service militaire, permet de satisfaire leur besoin d'activité, tout en développant leurs qualités physiques et en facilitant leur développement intellectuel et leur formation morale ; elle les amène en effet en même temps à se plier sans contrainte à une règle, à une discipline, et leur fournit pour leurs loisirs une occupation et des distractions saines et moralisatrices. » ⁵*

Le véritable problème est de rendre cette panacée obligatoire. Devançant la loi d'obligation votée par le sénat en 1920, le docteur Pichon prépare un programme d'application de l'éducation physique à l'école, s'appuyant sur les « nouvelles méthodes » obtenues en métropole auprès des instructeurs de Joinville. L'école de la République ne suffisant pas à former tous les insulaires, les sociétés sportives et autres formes de regroupements de jeunesse doivent pallier cette éducation défailante.

1. Nom ancien et tombé en désuétude de la syphilis. (*Dictionnaire des mots anciens*, CNRS)

2. *La Guadeloupéenne*, nov-déc 1918, p. 160.

3. Sur la position des médecins voir S. Fauché, « La Santé de l'écolier après la première guerre mondiale (1918-1923) » in CTHS, *Sport, éducation et art*, 1996, p. 97-105.

4. S. Fauché, « Hygiène de l'enfance et de l'éducation physique » *Revue STAPS* n° 40, mai 1996, p. 39-52.

5. *La Guadeloupéenne*, mai-juin 1919, p. 85.

b) La concorde

Pichon n'oublie pas ce projet fondateur de La Guadeloupéenne. La volonté de réunir des individus d'origines différentes dans une même communauté est difficilement compatible avec l'exaltation de l'individu et prolonge la prévention médicale à l'égard des compétitions. « *Les jeux doivent être surveillés attentivement. On veillera à ce qu'ils procurent une distraction saine en même temps qu'un entraînement physique et une émulation courtoise, franche et loyale, mais ne provoquant pas de jalousies, de querelles, de haines. Il faut non seulement éviter les rivalités dangereuses, surtout entre enfants ou jeunes gens de catégories sociales différentes, mais encore faire servir les jeux à créer la camaraderie, l'esprit de solidarité, et à détruire les préjugés de castes ou de races.* »¹

L'éducation physique ne peut donc exalter les différences, mais au contraire promouvoir une utilité collective. Elle doit être porteuse d'un apprentissage de la citoyenneté, et l'association est l'espace où s'exprime et s'effectue cette formation.² Elle a besoin d'un lieu qui permet aux membres de se réunir et d'afficher une existence. Un cercle est inauguré en janvier 1918, à Pointe-à-Pitre, rue Sadi-Carnot, à l'étage de l'Hôtel Moderne. Il faut pour en bénéficier, faire preuve de son adhésion à la société et de l'actualité de ses cotisations. On peut y consulter diverses revues métropolitaines et locales et s'y retrouver entre-soi. La formule est séduisante et Basse-Terre prépare activement la même structure. Celle-ci, grâce à un petit terrain attenant, va rapidement disposer du premier espace dévolu à la pratique physique. Ses bâtiments restent associés dans les mémoires à la découverte des exercices corporels. Ils constituent le lieu où germe un esprit sportif, fait de développement individuel mis au service de la collectivité.

2) Structuration du champ sportif

La volonté de mise en place d'une éducation physique après-guerre, trace un territoire. L'activité physique qui englobait jusque-là toute forme de pratique dessine des frontières, précise des objectifs, définit des propriétés, fixe des limites, bref, établit des démarcations. « *Il faut éviter les erreurs et les exagérations dangereuses. L'éducation physique doit être **rationnelle** ; elle ne doit pas servir à former des acrobates ni des phénomènes spécialisés ou champions, bons les uns et les autres pour amuser les foules ou satisfaire chez celles-ci la passion du jeu, tout en provoquant par l'imitation des excès nuisibles ; elle doit au contraire tendre à assurer chez tous le développement harmonieux et normal des différentes parties du corps et le meilleur rendement des fonctions de l'organisme et surtout de la Respiration.* »³

Pour ce faire, des manifestations sont indispensables, elles permettent de répandre une idée et de démontrer le bien-fondé d'une mise en œuvre. Mais « *Les épreuves et concours ne doivent avoir d'autre but que de constater les effets des exercices, de stimuler le zèle des élèves dans la limite*

1. *La Guadeloupéenne*, nov-déc 1918, p. 158.

2. P. Arnaud, *Les Associations, école de la démocratie ?* in *Sport et Démocratie*, Assemblée Nationale, 1998.

3. *La Guadeloupéenne*, mai-juin 1919, p. 85, en gras dans le texte.

de résultats accessibles à tous, sans excès fatigant, et en dehors de toute spécialisation, toujours néfaste. »¹ L'espace des activités se précise. L'éducation physique ne se confond plus avec d'autres pratiques même si elle peut s'en inspirer, voire s'en nourrir. Le changement est net ; alors que c'est l'activité physique sous toutes ses formes qui est encouragée dans une phase véritablement pionnière, la fin de la guerre marque la constitution d'un champ, où se développent des conceptions différenciées, puis opposées.

a) Manifestations

Pour mettre en place ce projet de formation, La Guadeloupéenne s'appuie sur l'administration locale et les responsables militaires. Un programme est tracé : « *organiser tous les trois mois des concours sportifs auxquels prendront part les militaires de la Guadeloupe et les divers groupements.* »²

Les manifestations festives ne se limitent pas aux épreuves et démonstrations, mais sont de véritables événements qui mobilisent toute la colonie sur plusieurs jours. La fête sportive, organisée le mardi 4 mars 1919, réunit à Basse-Terre les sociétés d'éducation physique et de préparation militaire, des boy-scouts du Moule, des Abymes, de Capesterre, le patronage de Basse-Terre, sous le regard des principales notabilités de la colonie : gouverneur, évêque, colonel commandant supérieur des troupes de Guadeloupe, consul des États-Unis. Les sociétés sont venues de toute la Guadeloupe, quelques-unes unes en voiture, la plupart du temps en bateau ou à pied, comme la section de préparation militaire de Capesterre en deux jours de marche. La fête est soutenue par la Lyre guadeloupéenne qui donne concert sur le cours Nolivos. Une représentation de cinéma en plein air est promise. Les exercices se déroulent sous la direction du Capitaine Pancrazi, commandant la compagnie d'infanterie. Environ 300 jeunes gens participent à des épreuves d'athlétisme, sauts, avec et sans élan, courses de vitesse (100 mètres) et ce qui est qualifié de demi-fond (400 m) – le spectre du cœur forcé rend les courses de distance dangereuses. Mais l'essentiel pour Pichon est constitué par les mouvements d'ensemble. « *Les exercices commandés au sifflet et qui témoignent d'une parfaite coordination sont particulièrement applaudis* ». L'accent est mis sur la signification de ces évolutions, leur message : « *Il ne faut pas se méprendre sur les intentions des organisateurs. On ne veut pas faire des champions, des phénomènes dont les performances provoquent l'admiration... Le but de l'éducation physique, le résultat que l'on doit chercher est le développement harmonieux des qualités physiques, avec l'amélioration de la santé, l'accroissement des forces et la résistance aux causes d'affaiblissement, chez tous et particulièrement chez les faibles.* »³

Si la compétition est rejetée au profit d'une saine émulation, c'est que l'individu n'a pas à être mis en valeur. Bien au contraire il s'agit de privilégier le groupe, dans ce qu'il représente d'ordre, mais aussi de symboles visibles. « *En même temps on fait profiter le public de la leçon de morale sociale que constituent les exercices et les jeux en commun, dans les grou-*

1. *Id.*

2. *La Guadeloupéenne*, nov-déc 1918, p. 156.

3. *La Guadeloupéenne*, Jan-fév-mars 1919, p. 9.

pements tel qu'on est parvenu à les réaliser ici. Tout d'abord, indépendamment des qualités que développe l'éducation physique, les exercices par équipe réalisent le principe de l'union des efforts dans la discipline et dans l'obéissance à l'autorité dirigeante, les membres étant solidaires et chacun participant aux avantages des résultats. En outre des enfants et des jeunes gens de toutes catégories sociales et ethniques se trouvent mélangés, s'exercent, luttent et jouent ensemble, dans un accord parfait. »¹ Le corps de l'individu se fond dans un ensemble qui gomme les différences. Cette fusion s'opère dans la visibilité d'une égalité affirmée, des questions de couleur un instant dépassées. Toutefois, des épreuves d'athlétisme font leur apparition. Elles choquent une partie de la population : « *Jusqu'ici disait une bonne vieille, on n'avait fait courir que les chevaux, maintenant on fait courir les hommes. Où allons nous ?* »²

L'organisation de l'éducation physique, le support du scoutisme sont en tous cas suffisamment originaux pour attirer les félicitations de Clemenceau. Un télégramme honore l'action du docteur. Tout laisse penser que les ministres des colonies et de la guerre s'inspireront de l'œuvre de Pichon pour jeter les bases de la dépêche ministérielle du 20 septembre 1922 prescrivant de développer l'éducation physique dans toutes les colonies.

b) Concurrences

L'apparition tardive des activités physiques en Guadeloupe et le fonctionnement de la colonie placent dans un premier temps l'implantation des pratiques au-delà des rivalités de méthodes ou de conceptions. Cette phase pionnière ne dure pas. D'une part l'Ennemi disparu, l'union sacrée n'a plus de raison d'être et les clivages internes reviennent polariser les rapports sociaux, d'autre part, Pichon prend conscience des risques qu'il y a à encourager un esprit compétitif. Enfin, le développement même des activités attire l'attention, voire la convoitise d'autres responsables. Le domaine sportif va devenir l'enjeu d'une prise de pouvoir ou de contrôle par des institutions soucieuses de s'ingérer dans un fonctionnement dont elles craignent qu'il ne leur échappe³. Un premier pas de la formation d'un champ⁴ sportif et de son autonomisation est la séparation des activités physiques des finalités d'origine, touristiques, militaires, même si la pratique en reste fortement imprégnée.

Les définitions des responsabilités, la prise de position de l'autorité militaire mais aussi de l'Église, illustrent bien le problème de ces rivalités et des luttes pour la tutelle des activités physiques et sportives. L'hommage appuyé du capitaine Pancrazzi au pionnier Pichon lors de la fête sportive de 1919, peut ainsi se lire non comme l'affirmation d'une coopération ni même l'annonce à peine voilée d'un passage de témoin, mais plutôt comme la capture d'un domaine d'action, les militaires s'estimant les plus à même de développer et de contrôler les activités physiques. Le

1. *Id.*

2. *Ibid.*, p. 8.

3. P. Arnaud, « La Sociabilité sportive », in *Les Athlètes de la République*, op. cit.

4. Au sens sociologique que lui donne P. Bourdieu. Pour une application de cette théorie au domaine des activités physiques, voir les travaux de J. Defrance, *L'Excellence corporelle, La formation des activités physiques et sportives modernes (1770-1914)*, Presses Universitaires de Rennes, 1987, 207 p.

rôle du docteur est salué, mais doit désormais s'effacer derrière une organisation qui a fait ses preuves. De même, le père Durand, de retour en Guadeloupe, auréolé de sa croix de guerre, relance les activités du patronage, reprend gymnastique et défilés, dont la presse catholique fait aussitôt écho. La revue diocésaine applaudit bientôt « *les admirables jeunes gens de l'admirable père Durand* »¹. Les démonstrations patriotiques fleurissent. On fête le retour des conscrits, on inaugure une croix de la victoire, on élève un monument aux morts. Chaque fois, exercices et mouvements d'ensemble accompagnent la cérémonie. La gymnastique fait désormais partie des manifestations dans l'ensemble de l'archipel². Mais sous la présence affirmée des différents groupements, confessionnels ou laïques, s'ancre un espace de rivalités qui démultiplie la présence et l'importance des pratiques physiques et contribue à leur donner visibilité et légitimité.

Une illustration de la place prise par les activités physiques dans l'univers culturel peut être donnée par la redéfinition des buts de la Solidarité scolaire. Fondée en 1917 par des membres de la communauté éducative, elle fixe comme objectif initial le développement culturel. Les lycéens, professeurs et instituteurs sont tournés vers le théâtre et la littérature, les grandes œuvres de l'esprit³. Des activités physiques vont pourtant rapidement s'y adjoindre, comme la gymnastique et le football.

Cet intérêt pour une culture physique rejoint le plaisir de la pratique. Il se manifeste par une éclosion d'initiatives. Quelques velléités émanent de l'État et de ses représentants. Extrêmement limitées à cette époque, elles semblent suivre sous la permanence du discours, le rythme d'engouements passagers, et il faudra les demandes insistantes et réitérées, notamment de Gratien Candace pour que des formations, sous la houlette d'officiers de Joinville soient mises en place⁴. Les mouvements de jeunesse, laïques avec les boy-scouts, ou catholiques avec les patronages et le groupe de Sonis encouragent des formes collectives et ordonnées de mouvements, où la mise en scène affirme une vocation formatrice, mais ils sont aussi les vecteurs de diffusion du football, des épreuves athlétiques, de la natation. Des clubs sportifs se développent (Sporting-club 1919, Racing-club 1925, Red-star 1927) à l'instigation des boys-scouts ou lycéens de retour dans leurs communes d'origine. Ils vont garder une pluralité de pratiques physiques, souvent associées à des objectifs culturels. Leurs activités restent fortement imprégnées de l'esprit d'origine et vont essayer de prolonger un contenu formateur, humaniste.

L'idée sportive a désormais un modèle. L'importance prise par le mouvement des éclaireurs, précipite celui-ci en référence d'organisation

1. *L'Écho de la reine*, n° 8, janvier 1920. A partir de 1919, *L'Écho de la reine*, bulletin diocésain remplace *L'Écho des Antilles*.

2. Voir par exemple la fête patronale de Terre de Haut des saintes, *L'Écho de la reine*, n° 5, octobre 1919.

3. Cité par Martial Georges, « 75 ans déjà », Plaquette d'anniversaire de la Solidarité Scolaire, 1992.

4. Voir dans le *Nouvelliste* du 19-20 janvier 1924, la réponse du ministre de la guerre. Dès 1925, des stages seront effectivement organisés en Martinique à la caserne Gerbaud à Fort de France, auxquels seront conviés plusieurs Guadeloupéens, comme Louis André, « master » des boys-scouts et futur fondateur de la Gauloise, Henri Calpas, scout également et futur responsable de la ligue de football, Toubi, scout et futur responsable de la ligue de football de Guyane.

et les boy-scouts comme vecteurs du développement des activités physiques et sportives en Guadeloupe. Ils joueront souvent par la suite un rôle de premier plan dans les mouvements associatifs, politiques, sportifs et culturels.

En guise de conclusion : la disparition de La Guadeloupéenne

Le docteur Pichon se noie, le 16 janvier 1923, lors d'un débarquement à la Désirade. L'émotion est intense en Guadeloupe et son enterrement donne lieu à un immense défilé, avec une garde d'honneur constituée de gendarmes et de boy-scouts, au son de la société philharmonique. Le cortège est suivi par une foule recueillie dont on souligne l'organisation, comme si la disparition de Pichon constituait une ultime leçon et la promesse sous l'hommage, d'une continuité. Tous les enfants des écoles de Basse-Terre y assistent avec les notables de la colonie, le gouverneur, des maires, le juge d'instruction, le commandant de l'avis *Régulus*, « ainsi que des délégués du conseil général, du corps médical et des loges maçonniques »¹.

La Guadeloupéenne ne survit pas à la disparition de son créateur, comme souvent les initiatives reposant étroitement sur le dynamisme et la volonté d'une personne. Cette vitalité indispensable pour initier une expérience accélère aussi inévitablement sa fin. La personnalité du docteur Pichon n'est toutefois peut-être pas la seule explication. Son autorité maintenait ensemble deux conceptions opposées de la pratique physique. À la fois société de gymnastique et association « sportive », la Guadeloupéenne est à la charnière de deux mondes, à la rencontre de deux siècles.

Société de gymnastique, parce que même si elle n'en porte pas le nom, tombé en désuétude au profit de l'éducation physique, elle est imprégnée de l'esprit des sociétés de gymnastique de la fin du XIX^e. Idéal collectif et formation citoyenne, mouvements d'ensemble et « saine émulation » participent d'une éducation républicaine.² Tout se passe comme si cette société reproduisait des objectifs qui n'avaient eu le loisir de se développer auparavant en Guadeloupe. Certes les discours ont changé et de nouvelles activités sont apparues, mais dans son fonctionnement même, La Guadeloupéenne semble émerger du siècle précédent. Le terme de société, de plus accompagnée d'un cercle, évoque une autre époque, celle d'avant la loi d'association de 1901. La Guadeloupéenne ne cède pas à l'anglomanie du club qui caractérise souvent les premières associations sportives.

La Guadeloupéenne est pourtant aussi tout à fait « moderne », et présente l'aspect d'une association, chaque individu y jouissant – une fois admis – des mêmes droits, ce qui dans le cadre colonial est pour le moins révolutionnaire. Les manifestations mises en œuvre, l'organisation de rencontres, de compétitions, l'amorce d'une uniformisation des épreuves, des règlements, la spectacularisation de la pratique, l'ouverture d'un registre de techniques du corps elles-mêmes appelées à se normaliser, procèdent d'un esprit « sportif ». Les deux visions, contenues et développées par la

1. Témoignage non signé dans le *Bulletin officiel de Basse-Terre*, n° 35, 1987, p. 71-79.

2. E. Weber, « préface », in P. Arnaud, *Les Athlètes de la République*, Toulouse, Privat, 1987, p. 10.

gymnastique et le sport sont difficilement compatibles. Si elles continuent de coexister c'est que les activités physiques naissantes dans la colonie convergent dans leur finalité, mettre une population en mouvement, mais aussi dans leurs mises en œuvre, le plaisir d'un exercice ludique des corps.

Jacques Dumont
Université des Antilles et de la Guyane